



Association régie par la loi de 1901
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

RAPPORT D'ACTIVITES ET FINANCIER 2017/2018

Ce seizième exercice aura été bien difficile tant pour notre association que pour le Mali.

Notre association a vu la disparition d'un de ses membres fondateurs : notre ami, notre frère, Moussa KASSOGUÉ, est décédé fin décembre 2017 d'une maladie qui s'est traduite par une insuffisance respiratoire fatale. Il repose pour l'éternité dans un cimetière de Bamako. Merci Moussa pour tout ce que tu as fait, tout ce que tu as apporté à ton peuple, à ta famille, à nous tous. Que la terre te soit légère !

Quant au Mali, il va mal, très mal. Il n'y a pas de jour sans morts au pays dogon. Des morts dues aux terroristes, aux bandits, au conflit entre Peuls et Dogons. « On ne sait plus qui est qui » nous disent nos amis maliens.

Villages Dogons a poursuivi malgré tout ses activités grâce à Salif, un jeune frère de Moussa, qui travaillait avec lui et qui est maintenant le relais de notre association sur place.

1 – Puits d'Ambilem (5 503,41 €, compte de résultat 657320)

La réalisation de ce puits a été décidée lors de notre assemblée générale de septembre 2014. 29 mètres ont été creusés au cours de l'exercice 2015-2016, 7 mètres au cours de l'exercice 2016-2017 et 4,50 mètres au cours de cet exercice. 34 567,81 euros ont été dépensés au total jusqu'à présent. La profondeur dépasse 40 mètres mais ce n'est toujours pas suffisant pour avoir un niveau d'eau pérenne. Il va falloir attendre la fin de la prochaine saison sèche (avril-mai 2019) pour continuer les travaux. La « fenêtre » est courte : il faut en effet attendre la fin de la saison sèche et que le niveau de l'eau ait suffisamment baissé pour ne pas avoir trop à pomper chaque matin avant de reprendre le travail. Les travaux doivent s'arrêter dès que l'hivernage commence car l'eau remplit alors en grande partie le puits. Moussa pensait qu'il ne serait pas nécessaire d'effectuer la jonction avec le forage voisin mais cette option va être réétudiée.

2 – Piste Koumbé-Guénébana (13 283,65 €, compte de résultat 65733)

L'AG de septembre 2015 a voté un soutien financier aux habitants de plusieurs villages du plateau dogon qui travaillent depuis une vingtaine d'années à la réalisation d'une piste carrossable permettant le désenclavement de leur région.

Les travaux ont duré trois ans et ils se sont terminés en juin dernier. Le coût total de 44 737,69 euros aura servi à acheter plus de 50 tonnes de ciment, des dizaines de cartons de dynamite, des centaines de fers ...etc.

Cette piste est la seule piste carrossable, sur une étendue de plusieurs dizaines de kilomètres de falaises, qui permet d'accéder au plateau dogon depuis la plaine. Sa réalisation devrait permettre de développer l'économie, notamment avec le maraîchage, des villages du plateau qui pourront l'utiliser.

3 – Aide pour un total de 3 866,68 € au village de Dakhabé (Compte de résultat 65734)

Lors de notre assemblée générale de 2015, une subvention de notre association d'un montant de 3 000 € a été votée en faveur de l'association ADD (Association pour le Développement de Dakhabé). Cette aide a permis à ADD de réaliser en décembre 2016 un forage dans le village de Dakhabé en Guinée Conakry.

Lors de notre dernière AG de septembre 2017, Aminata CAMARA, présidente de ADD, nous a demandé de soutenir Dakhabé dans sa lutte contre ALUFER. Cette multinationale, dont le siège social se trouve dans le paradis fiscal de Guernesey, a obtenu du gouvernement guinéen une concession de 15 ans pour l'extraction de la bauxite sur une large zone incluant de nombreux villages, dont Dakhabé. Les habitants de ce village se voyaient proposer une indemnisation dérisoire de 52 000 euros pour les terres cultivables dont ils étaient spoliés. Et ils craignent bien sûr la pollution de l'eau et de l'air générée par l'exploitation de la mine à quelques centaines de mètres de leur village.

Nous nous sommes rendus deux fois sur place. Le premier séjour début novembre 2017 a permis de rencontrer les villageois, des représentants d'une ONG correspondante de l'association française CCFD-Terre Solidaire et de contacter le Ministère des mines et de la géologie.

Le second voyage du 16 au 24 mars 2018 a notamment été l'occasion d'un rendez-vous de plus de 3 heures organisé par la Préfète de Boffa dans son bureau avec des représentants d'ALUFER. Cette rencontre a permis l'ouverture d'un dialogue et de négociations avec cette multinationale. Des résultats ont été obtenus mais ils restent, pour l'instant, insuffisants.

La somme globale de 3 866,68 euros inscrite au compte de résultat a été utilisée pour :

- financer les communications téléphoniques entre la Guinée et la France ainsi que les déplacements sur place de la présidente d'ADD et de ses correspondants du village de Dakhabé ;
- financer la publication d'un article dans un journal de Conakry ;
- payer le rapport de 2 ingénieurs du Génie rural guinéen sur la mise en valeur des bas-fonds de Dakhabé ;

- payer les billets d'avion Paris-Conakry du voyage en mars 2018 de la Présidente d'ADD et du président de Villages Dogons.
- acheter des sacs de riz et les condiments pour les habitants de Dakhagbé qui ont bloqué les travaux d'ALUFER en mars 2018.

4 – **Prêts aux associations de femmes** (comptes de bilan 274)

Il n'y a eu aucune évolution au cours de cet exercice. Le décès de Moussa qui suivait ces microcrédits est une première explication. Mais son frère Salif, qui a rencontré plusieurs des associations de femmes, nous a expliqué que la situation de grave insécurité que connaît la région de Douentza a des répercussions importantes sur l'économie et que les activités de ces associations sont très réduites actuellement.

La provenance des recettes de cet exercice est la suivante :

1- **Vente d'artisanat africain**

Le montant des ventes de cet exercice (22 157,50 €, compte de résultat 70701) est en légère augmentation par rapport au précédent (21 463 €).

Les « bénéfiques » représentent approximativement 60% de cette somme, soit environ 13 000 euros.

Voici la liste des manifestations de l'exercice 2017-2018 où notre association a réalisé des ventes :

Samedi 14 au dimanche 15/10 : Couleurs et Saveurs d'Automne à Eaubonne (95)

Samedi 18 et dimanche 19/11 : Marché du Monde à Nancy (54)

Du vendredi 24 au dimanche 26/11 : exposition « Trois jours avec Villages Dogons » à la salle des fêtes de Montmagny (95)

Samedi 16 et dimanche 17/12 : marché de Noël d'Eaubonne (95)

Samedi 31/03 : journée « Un jour avec Villages Dogons » à la salle annexe de la salle des fêtes de Montmagny (95360)

Lundi 21/05 : brocante de l'Isle Adam (95290)

Dimanche 10/06 : 7^{ème} édition du FASO (Festival Africain Solidaire) à Sampigny (55300)

2 – **Dons** : 2 115,44 € (compte de résultat 7545)

Malgré la diminution du nombre d'adhérents, le montant des dons reste important grâce notamment à la fidélité d'un noyau de membres. Signalons le soutien des collégiens de deux classes de cinquième du collège Henri Wallon de Garges les Gonesse (95140) qui ont fait en juin dernier un don de 110 euros à notre association. Ils ont récolté cette somme en vendant des fleurs cultivées dans deux cours de leur collège. Il s'agissait de l'une de leurs actions pour leur participation à un concours national sur l'eau où ils ont été finalistes. Ils étaient encadrés par leurs professeurs d'histoire géographie et de physique.

3 – **Don des frais de mission** : 1 112 € (compte de résultat 75452)

Cette somme est la contrepartie de celle inscrite au compte 62562 des charges. Ces deux écritures « s'annulent » donc et l'opération est neutre pour l'association. Cette mention dans nos comptes est liée à la réduction d'impôt dont peuvent ainsi bénéficier les adhérents concernés.

4 – Cotisations : 1 240 € (compte de résultat 756) :

Le nombre d'adhérents, 91, confirme la lente érosion constatée ces dernières années (116 l'an passé, 124 il y a deux ans et 134 il y a trois ans).

Les frais bancaires, soit 141,49 € (compte 627) correspondent aux frais des virements d'argent au Mali.

Le montant des frais de fonctionnement est de 1 487,21€ (comptes 6063, 6064, 616, 618, 625700, 626, 627, 6282, 65861), ce qui représente 4,7 % du budget de l'association. Le montant important du compte 626 (frais postaux et de télécommunications) s'explique par les mailings faits pour nos deux expos-ventes de novembre et mars aux plusieurs centaines de personnes de notre fichier.

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice, le 13 novembre 2017, les 15 janvier, 12 mars et 22 juin 2018.

Du côté relations publiques, le nombre de visites sur notre site internet continue à baisser bien que « Villages Dogons » reste référencé en première position par Google.

5 – Prêts

Le précédent exercice 2016-2017 s'était clos avec un déficit de 13 938,91 € auquel nous avons pu faire face grâce aux «excédents» des années précédentes. Cet exercice se solde avec un nouveau déficit de 4 998,08 € (compte 120 du bilan) et notre trésorerie risquait de se retrouver dans le rouge. Nous avons dû faire appel aux adhérents et un total de 4 080 € (compte 168 du bilan) a été prêté à l'association. Cette somme a servi à payer le surcreusement du puits d'Ambilem et à acheter des objets pour les futures expositions. Elle est remboursable d'ici la fin de l'année.